

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 DECEMBRE 2007

OBJET : ZAC de Kerdroual - autorisation de lancer les appels d'offres

Rapporteur : Patrick HECQUARD

Vu l'avancement du dossier de la ZAC de Kerdroual, il est proposé au Conseil Municipal de lancer les appels d'offres ouverts concernant les travaux de voirie, réseaux divers et espaces verts conformément à l'article 33 du Code des marchés publics.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer les appels d'offres ouverts pour ces travaux ;
- AUTORISE le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés correspondants dans la limite des crédits inscrits au budget.

Délibération adoptée à l'unanimité (7 abstentions).

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Conseiller Général

Loïc LE MEUR